Dans le cadre de son Focus Transfert[1] «Alzheimer», le CNRS souhaite valoriser les domaines clés du diagnostic précoce de la maladie et du développement de traitements non médicamenteux (thérapies comportementales, logiciels de rééducation cognitive...).

Comme le montre l'étude globale menée par sa filiale nationale de valorisation, FIST SA , le CNRS est n°1 français en termes de dépôts de brevets concernant la maladie d'Alzheimer. Il se place au 6ème rang au niveau mondial. 80 familles de brevets ont été déposées depuis le début des années 2000, dont un quart a fait l'objet d'un transfert. Par ailleurs, le réseau de laboratoires travaillant sur les neurosciences est l'un des points forts du CNRS, qui a aussi l'avantage unique d'une vision transversale sur la maladie d'Alzheimer, à travers ses divers instituts (biologie, chimie, sciences humaines et sociales, numérique...).

C'est pour mieux faire fructifier ce potentiel qu'a été créé le Focus Transfert[1] «Alzheimer», dans le but de valoriser au mieux les recherches et les brevets déposés, en lien avec les besoins exprimés par les industriels et par la société. La maladie d'Alzheimer affecterait actuellement 900.000 personnes en France.

Une grande part des résultats déjà obtenus concerne les mécanismes biologiques à l'origine de la maladie d'Alzheimer et les moyens de traitement médicamenteux à l'aide de molécules agissant sur la neurotransmission (environ 60% des brevets déposés par des équipes du CNRS). «L'un des rôles du Focus Transfert est de continuer à suivre les publications dans ce domaine, afin de détecter toutes les possibilités de valorisation», indique Marcel Crest, chercheur au Centre de recherche en neurobiologie et neurophysiologie de Marseille[2], et chargé de mission sur le Focus Transfert Alzheimer.

Le diagnostic de la maladie Alzheimer est un autre domaine de recherche important au CNRS (20% des brevets déposés). Le Focus Transfert veut mettre l'accent sur le diagnostic précoce (marqueurs biologiques, imagerie, signes cliniques) en détectant les résultats publiés valorisables, mais aussi en allant à la rencontre des laboratoires qui travaillent dans des domaines connexes, comme les tests cognitifs, et qui n'ont pas toujours conscience du potentiel de leurs travaux. La même démarche pro-active sera effectuée dans le domaine prometteur des thérapies non-médicamenteuses (thérapies comportementales, logiciels de serious games, robots domestiques...), auprès des équipes identifiées grâce à une analyse des publications françaises réalisée par l'Institut de l'information scientifique et technique[3] en collaboration avec FIST SA pour la segmentation scientifique.

Parallèlement, le Focus Transfert s'attache à identifier les besoins de recherche du secteur pharmaceutique et médical concernant la maladie d'Alzheimer, afin de faire le lien avec les compétences des laboratoires CNRS. L'objectif est de déboucher sur des contrats de licences et de collaborations, ponctuels ou dans le contexte d'un accord-cadre.

[1] Dans le cadre de sa stratégie de valorisation, le CNRS a identifié vingt domaines de recherche d'intérêt national ou international à haut potentiel d'innovation, appelés «Focus Transfert» pour lesquels il se situe au meilleur niveau mondial et il mobilise son réseau national de scientifiques et de valorisation et sa filiale nationale FIST SA pour transférer à l'industrie les innovations issues des laboratoires.

[2] CNRS/AMU

[3] CNRS

Contacts :

Marcel Crest / Centre de Recherche en Neurobiologie et Neurophysiologie de Marseille / marcel.crest@univ-amu.fr

Thomas Vincent / Responsable Action Focus Transfert CNRS - Direction de l'innovation et des relations avec les entreprises du CNRS / thomas.vincent@cnrs-dir.fr

Philippe Smelty / Chargé d'affaires transfert et licencing - FIST SA / philippe.smelty@fist.fr

Julie Bernard / Analyste en Propriété Industrielle - FIST SA / julie.bernard@fist.fr